

Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les nombreux Maires et Adjointes ainsi que les forces de sécurité et de secours présents lors de la **cérémonie des vœux**.

Votre engagement et votre présence à nos côtés témoignent de l'importance que nous accordons, ensemble, à nos communes et à leurs habitants.

Concernant **les transports en Île-de-France**, une **simplification des tarifs** a été mise en place afin de faciliter les déplacements de tous. Nous continuerons à suivre avec attention les évolutions en la matière pour vous tenir informés.

Par ailleurs, le **SICTOM** a continué la **distribution gratuite de composteurs**. Pour accompagner cette initiative, des **cours gratuits de compostage** sont proposés afin d'aider chacun à **adopter de bonnes pratiques écologiques**.

Je vous rappelle également que le **brûlage des déchets verts est strictement interdit** et que **les horaires de tonte doivent être respectés** afin de préserver la tranquillité de tous. Merci pour votre vigilance sur ces points essentiels à notre cadre de vie.

Enfin, un **grand merci aux associations** pour leur engagement tout au long de l'année.

Grâce à elles, de **nombreuses animations** ont pu voir le jour, notamment le **réveillon du 31 décembre**, qui fut un **beau moment de convivialité et de partage**.

L'**OSASC** a également organisé un **«Croc-théâtre»** avec la compagnie **La Comédia Del Ablys**. **Une partie de la recette** a été **reversée** à la **Caisse des écoles** pour la **semaine pédagogique en Bretagne**.

Je remercie aussi les **parents d'élèves** pour l'organisation d'un **Loto** au bénéfice de la même cause.

Accueillons avec joie le printemps et restons mobilisés et solidaires pour faire vivre notre commune !

Jean - Louis Florès

*« Février et mars trop chauds,
mettent le printemps au tombeau. »*

Dans ce numéro :

État civil	
Délibérations du conseil municipal	2
La mairie vous informe	3
Les Vœux du Maire	4
Environnement	7
Fleurissement	9
Démarchages frauduleux	10
Pass destination	12
Du côté des associations	13
SIVOS	17
Infos diverses	19



DÉCÈS

COUPLIERE Marie Odile décédée le 19 février 2025





Vous souhaitez faire paraître ou pas, dans ce journal et/ou sur le site internet de la commune:

- la naissance de votre enfant,
- votre mariage ou votre PACS,
- un baptême civil,
- le décès d'un proche,
- vous venez d'arriver sur notre commune
- vous êtes assistante maternelle, artisan, commerçant, et vous souhaitez vous faire connaître

La loi informatique et liberté nous impose de vous faire remplir un formulaire dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Sans ce document aucune publication ne sera effectuée.
Vous pouvez en faire la demande, par mail ou par courrier ou auprès du secrétariat de la mairie .
Ce formulaire devra être retourné en mairie.



La mairie vous informe



Liste des délibérations du Conseil Municipal du 07 décembre 2024

➤ Bon de chauffage 2024/2025	A l'unanimité
➤ Investissement 2025– Ouverture de crédit	A l'unanimité
➤ Décision modificative n°1/2024	A l'unanimité
➤ Solidarité de la population à Mayotte	A l'unanimité



CIMETIERE

Hormis celui du columbarium, à ce jour aucun **règlement général du cimetière** n'existait.

La **commission cimetière** s'est donc penchée sur sa rédaction en y intégrant les cavurnes et le columbarium.

Dès sa validation lors d'un prochain conseil municipal, il sera applicable et affiché dans son intégralité au panneau d'affichage du cimetière.

Il sera également disponible sur simple demande auprès du secrétariat de la mairie.

Ramassage des sapins

Pour la **quatrième année** consécutive, des élus se sont retrouvés le **samedi 8 janvier 2025** pour procéder au **ramassage des sapins de Noel** sur toute la commune. **Cette tournée** a été **très demandée** puisque **dès début janvier**, des appels ont été passés à la mairie pour connaître la date du passage. **Une trentaine de sapins pour environs 280kg** seront ainsi **transformés en compost** chez **Compadrue à Orsonville**.





La mairie vous informe

Un devoir de Mémoire

11 Novembre 1918.

Pourquoi le commémorons nous?

Le **11 novembre 1918** marque la **fin de la Première Guerre mondiale** avec la **signature de l'armistice entre la France, l'Empire Allemand et ses alliés**.

Après **quatre années de combats dévastateurs**, le monde entier souffrait de lourdes pertes humaines et matérielles. Ce jour-là, à **11 heures du matin**, un **cessez-le-feu** entra en vigueur, mettant fin aux hostilités sur le front occidental.

L'armistice fut signé dans un wagon-restaurant à Compiègne, en France, par le maréchal Foch, représentant des Alliés, et Matthias Erzberger, un membre du gouvernement allemand.



L'armistice fut une victoire décisive pour les Alliés,

qui avaient repoussé les forces allemandes en pleine déroute. En revanche, l'Empire Allemand, confronté à des conditions de plus en plus insoutenables, se retrouva contraint de céder face à l'épuisement militaire et économique. Ce traité précipita la chute de l'Empire Allemand, donnant naissance à la République de Weimar.



Le 11 novembre est devenu un symbole de la paix retrouvée, mais aussi du sacrifice immense des soldats, dont des millions de vies furent perdues durant ce conflit. En France, cette date est aujourd'hui commémorée comme le **Jour de l'Armistice** [1], en mémoire des victimes de la guerre et des héros tombés au combat. Les Monuments aux Morts et les cérémonies nationales rappellent l'importance de la paix et la nécessité de ne jamais oublier les leçons de l'histoire.

C'est ainsi que **notre commune**, tous les ans, le **11 novembre à 11 h commémore l'Armistice** et que nous rendons **hommage aux Boinvillois Morts pour la France**.

BARANTON Marie	REBIFFÉ Constant
BONNET Jean	REBIFFÉ Gabriel
CONFAIS Arthur	RENOUARD Henri
DUCLOS Paulin	ROBERT René
JABINEAU Eugène	ROBICHON René
JABINEAU Léon	SAVOURÉ Joseph
MAUGARS René	THIROUIN Louis
PINGUET	THOUZÉ Oranis



[1] La loi du **24 octobre 1922** fait du 11 novembre la "**journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix**", avant la création, **en 1923** et à l'initiative du ministre de la guerre André Maginot, la **Flamme du souvenir** à l'**Arc de Triomphe** brûle en permanence pour honorer ceux qui sont tombés au front.

La loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits passés et présents. Elles permettent de reconnaître leur courage et de témoigner de la reconnaissance du pays.

La mairie vous informe



Les Voeux du Maire 2025

C'est en présence de **M. Thomas GOURLAN**, Président de Rambouillet Territoires, **Mme Stéphanie BRIOLANT** Maire d'Emancé, **M. Jean-François SIRET** Maire d'Ablis, **Mme Anne CABRIT** Maire d'Orsonville Conseillère Régionale, **M. Daniel MAUREY** Maire de Boinville-en-Mantois, **M. Geoffroy BAX DE KEATING** Maire du Perray en Yvelines Conseiller Départemental, **M. Sylvain LAMBERT** Maire Rochefort en Yvelines Président de l'AMR78, **Mme la Lieutenant TATIN** Cheffe du Centre de Secours d'Ablis, le **Major VERIN** Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ablis, **l'Adjudant-Chef PIKART** Commandante en second, **M. Gilles QUINTON** Maire d'Allainville aux Bois, **Mme Nathalie COÛEDOR** Maire de Bonnelles, **M. Xavier CARIS** Maire de BULLION,



que nous nous sommes rassemblés pour la traditionnelle **cérémonie des vœux le samedi 25 janvier 2025.**

Monsieur le Maire a rappelé toutes les **actions d'améliorations** effectuées **dans notre village au cours de l'année**. Il a notamment évoqué la **renovation et la mise en valeur du Monument aux Morts**. En effet, les noms des Boinvillois morts pour la France, inscrits sur ce monument de plus de 100 ans étaient effacés. Il a rappelé **l'inauguration de la Place de la Liberté**.

Des **remerciements** ont également été adressés à **M. GOURLAN** Président de Rambouillet Territoire pour le **fond de concours** obtenu qui a permis de **financer en partie les travaux de la salle polyvalente**, le ravalement de la façade et l'installation de volets roulants solaires ainsi que **l'attribution d'un parcours santé à l'espace multisport de Bretonville**.



M. le Maire a remercié les **associations qui font vivre notre village**, **l'OSASC**, **ECTM**, le **Club des Hirondelles** ainsi que **tous les bénévoles qui participent** aux événements proposés.

Cette cérémonie a été suivie par la remise des médailles du Travail à :



Mme **BERNE Valérie**
MÉDAILLE D'OR pour 30 années de service

M. **LE FLOC'H Jérôme**
MÉDAILLE D'ARGENT pour 20 années de service



A la **fin de la cérémonie**, nos élus ont pu échanger avec les Boinvillois, Boinvilloises et les nouveaux arrivants dans notre village autour d'un buffet apéritif et ainsi partager un moment de convivialité.



La mairie vous informe

URBANISME



Nouveaux formulaires et demandes d'autorisations par voie dématérialisée

Depuis le 1er janvier 2025, de nouvelles dispositions pour les demandes d'urbanisme sont entrées en vigueur.

➤ **Le nombre de formulaires a été réduit.**

Ainsi sont devenus obsolètes les CERFA n° 13411*14, n° 13412*13, n° 13404*13, n° 13703*13, n° 13702*12.

Ils sont remplacés par de **nouvelles versions** conformément aux **évolutions réglementaires récentes** et **doivent être dorénavant utilisés** :

- ✓ **Cerfa n° 16700** : pour les demandes de modification ou de régularisation d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable en cours de validité.
- ✓ **Cerfa n° 16701** : destiné aux demandes de transfert d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable en cours de validité.
- ✓ **Cerfa n° 16702** : pour les déclarations préalables de travaux.
- ✓ **Cerfa n° 16703** : concernant les déclarations préalables portant sur un projet d'aménagement, tel qu'un lotissement ou une division foncière.

➤ **Déclaration en ligne OBLIGATOIRE**

- ✓ **Pour les professionnels (personnes morales), dans les communes de plus de 3500 habitants** toutes les demandes d'urbanisme qu'il s'agisse des demandes de permis de construire, de démolir, de permis d'aménager et des déclarations préalables devront se faire **OBLIGATOIREMENT** en ligne soit :

- ⇒ via le site « Service-public » <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- ⇒ via l'application du « Droit des Sols de Rambouillet Territoires » <https://netads.rt78.fr:444/NetADS/sve/connexion>

Les demandes déposées sous format papier seront systématiquement rejetées.

- ✓ **Pour les communes de moins de 3500 habitants** cette procédure n'est pas encore applicable, mais le deviendra prochainement. Nous vous invitons dorénavant à vous engager dans cette démarche.

➤ **Dématérialisation des autorisations d'urbanisme pourquoi ?**

- ✓ **Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :**
 - Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
 - Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
 - Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches d'urbanisme.



BUS

Vos lignes évoluent à Rambouillet et sont renumérotées

La mairie vous informe



A partir du **3 mars 2025** **vos lignes de bus changent de numéro** sur le **territoire de Centre et Sud Yvelines**.

Les lignes de Rambouillet évoluent pour une meilleure connexion aux pôles d'activités et un nouveau bus de soirée vous attendront en gare de Rambouillet.

En février vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le dépliant « **Vos lignes évoluent à Rambouillet et sont renumérotées.** »

Cela concerne aussi notre commune :

- la **ligne régulière Ablis/Orsonville <> Gare de Dourdan**
ancienne numérotation « 18 »
nouvelle numérotation « **5318** »
- la **ligne scolaire Saint Arnoult en Yvelines (Collège Brassens) <> Orsonville**
ancienne numérotation « 26 »
nouvelle numérotation « **5226** »

Si vous souhaitez plus d'informations sur le « **pourquoi et le comment** » qui ont conduit à ce changement de numérotation, et l'ensemble de la renumérotation des autres lignes, vous pouvez consulter le site d'Ile de France Mobilité : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/nouvelle-numerotation-regionale-reseau-bus-ile-de-france>



Simplexification des tarifs des transports en Ile de France

Dans le cadre de la **simplification des transports en commun**, Île-de-France Mobilités met en place, **à compter du 1er janvier 2025**, une **réforme majeure des tarifs et des services**. Ces changements auront des **répercussions positives pour vos administrés**, notamment en facilitant leurs déplacements et en rendant les transports publics plus accessibles.

Voici les principales modifications dont vous pourrez bénéficier :

✓ Simplification des tarifs :

- o **Deux tickets uniques** remplaceront l'ensemble des anciennes tarifications.
- o **Ticket Métro-Train-RER** : 2,50 € par trajet, quelle que soit la distance.
- o **Ticket Bus-Tram** : 2 € par trajet, applicable sur toutes les lignes de bus et tram.

✓ Extension du passe Navigo Liberté+ à toute l'Île-de-France :

- o **Tarifs réduits pour les abonnés** : 1,99 € pour le Métro-Train-RER et 1,60 € pour le Bus-Tram.
- o **Gratuité des correspondances** entre modes de transport.

✓ Impact financier positif :

- o **Une réduction significative des coûts** pour les usagers occasionnels, en particulier pour les trajets longue distance.
- o **Les habitants des communes rurales paieront le même tarif** que ceux des zones denses, renforçant l'équité territoriale.
- o **Suppression des "pièges tarifaires"** (par exemple, correspondances coûteuses comme entre La Défense et Massy).
- o Concrètement, le **prix du trajet sera réduit de moitié pour un aller-retour** entre une gare de la Vallée et Paris.

✓ Facilité d'accès et transition numérique :

- o **Disponibilité du passe Navigo Liberté+** sur smartphones dès le printemps 2025.
- o **Disparition progressive des tickets magnétiques**, remplacés par des solutions dématérialisées. Les anciens tickets restent valables jusqu'au 31 décembre 2025.

✓ Avantages pour les visiteurs :

- o **Simplification des offres pour les touristes** : réduction du tarif du Navigo Jour toutes zones à 12 €, et tarifs uniques pour les trajets vers les aéroports (13 €).

✓ Incitation à la mobilité durable :

- o Cette décision permet **d'encourager l'usage des transports en commun** en offrant une alternative financièrement attractive à la voiture individuelle.
- o Elle est en lien avec l'objectif de **réduire de 15 % le nombre de voitures particulières en circulation d'ici 2030**, inscrit dans le Plan de Mobilité 2030 de la Région.



La mairie vous informe



Composteur gratuit

Bénéficiez gratuitement d'un composteur
et valorisez ainsi vos déchets organiques !



Le SICTOM poursuit sa distribution de composteurs. Chaque foyer peut être équipé gratuitement d'un composteur.

Pour en bénéficier, il vous suffit d'effectuer une demande via le formulaire Demande de composteurs pour les particuliers à remplir sur le site [SICTOM Région de Rambouillet](http://www.sictomregionrambouillet.com), onglet « Démarches ».

Vous trouverez sur leur site internet toutes les informations pour vous aider dans la démarche du compostage :



- ✓ Qu'est-ce que le compostage ?
- ✓ Pourquoi composter ?
- ✓ Où installer votre composteur ?
- ✓ Que mettre dans un composteur ?
- ✓ Comment utiliser le compost ?



Le SITCOM propose également des [ateliers d'initiation au compostage individuel](#), rendez-vous sur le site dans l'onglet « Démarches » pour obtenir les dates proposées.



Rejoignez-nous nombreux, **petits et grands**, pour un **nettoyage Citoyen**, organisé par la municipalité

Dimanche 27 avril 2025

Opération de ramassage de déchets sur le territoire de la commune et de ses voies d'accès.

- Un départ le matin : 9h30 ou 10h
- Un départ l'après-midi : 14h

Rendez-vous sur la place de la mairie.

Pensez à vous munir d'une paire de gants et d'un gilet fluo.

Des sacs-poubelle seront fournis par la mairie.

Le ramassage sera encadré par les conseillers municipaux, les enfants restent **uniquement** sous la **responsabilité des parents**.

Pour un village plus propre, petits et grands, tous concernés.

On vous attend nombreux !!!

Journée ramassage de déchets





BRULAGE, BRUIT ET AUTRES RECOMMANDATIONS

La mairie vous informe



La vie en collectivité implique des avantages et malheureusement des inconvénients. Ainsi il est important que chacun de nous **soit responsable et fasse preuve de civisme** afin d'éviter de perturber la vie quotidienne de nos voisins.

Comme chaque année en cette même période les **ETERNELLES RECOMMANDATIONS** ou le **RAPPEL DES INTERDITS** sont nécessaires.

BRUIT DES ENGIN A MOTEURS

Les **travaux momentanés de bricolage ou jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière... peuvent être effectués pendant les horaires autorisés, à savoir:

Selon l'Arrêté Préfectoral N°2012-346-0003 sur l'ensemble du territoire des Yvelines

Du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
Le samedi :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Le dimanche et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00



ENTRETIEN OBLIGATOIRE DES TROTTOIRS ET ELAGAGES DEVANT VOS PROPRIETES

Le printemps nous amène à sortir les **tondeuses**, mais **n'oubliez pas vos binettes? Tailles**



haies ..., car le nettoyage des rues est une nécessité pour maintenir la commune en état permanent de propreté. Aussi, **chacun d'entre** vous est invité à participer à l'entretien de notre commune en **taillant les haies et en nettoyant le trottoir** du caniveau situé le long de votre habitation jusqu'en limite de propriété. Un arrêté municipal **Arrêté Municipal N° 37-2020** a été pris en ce sens. Il est consultable sur le site de la commune. https://www.boinville-le-gaillard.fr/arretes_municipaux/

PERIODES DE CANICULE

Pendant les périodes de forte canicule. Que vous soyez de santé fragile ou pas une personne âgée ou pas,

BUVEZ ABONDAMMENT. RESTEZ À L'OMBRE.

La nuit **aérez votre logement**, pour faire si possible entrer un peu d'air. Vous êtes voisin de personnes que vous savez fragiles et seules allez les voir pour savoir si tout va bien.

La mairie de son côté met en place une surveillance auprès des personnes fragiles ou âgées. **Cela n'empêche pas d'être civique et d'offrir son aide lorsque cela est nécessaire.**



INTERDICTION DE BRULAGE

Le brulage des déchets verts de jardins et de parcs, assimilés à des déchets ménagers, est **INTERDIT TOUTE L'ANNEE** sur l'ensemble du territoire des Yvelines par arrêté préfectoral N° 80- 572 du 2 juillet 1980

SURVEILLANCE, CAMBRIOLAGE.

Les cambrioleurs ne prennent jamais de vacances. Alors soyez toujours et encore vigilant. **Ne laissez pas sur votre répondeur de message explicite.** Au mieux, **transférez vos appels** sur votre téléphone mobile. **Demandez à un voisin** de vider votre boîte aux lettres, d'ouvrir vos volets.

Demandez à la gendarmerie d'Ablis en vous inscrivant à « **tranquillité vacances** », qu'une observation soit faite sur votre maison lors de leur patrouille.





La mairie vous informe

FLEURISSEMENT



Nos jardiniers bénévoles ont préparé le terrain pour **le printemps** en attendant de semer et de planter fleurs et légumes.

Les bulbes devraient sortir bientôt : **nous avons besoin de couleurs pour le moral !**

Cet automne le massif devant la **chapelle au Bréau** a été complètement remanié.

Nous avons privilégié les plantes de terre de bruyère à savoir **rhododendrons et hortensias**.

Une **haie d'ifs** a été plantée au **jardin partagé** qui **protègera du vent**, on l'espère, les arbres fruitiers du verger.



Nous avons aussi planté trois arbres : un **Paulownia** et un **cerisier du Japon** entre le parcours sportif et le boulodrome à Bretonville, ainsi qu'un **Albysia** (ou arbre à soie) près du parterre du Bréau.

Il n'y aura jamais trop d'arbres en ces temps de réchauffement climatique !



Vous avez sans doute remarqué sur **la place de la liberté** que de **nouveaux arbustes** ont remplacé ceux qui avaient **mal supporté l'hiver**.

L'érable vandalisé a lui aussi été **remplacé par la société de paysagistes** à laquelle la mairie a fait appel lors du remaniement de la place et qui en assurera la **maintenance pendant encore un an**.



Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider à la mise en valeur de notre commune. Faites vous connaître à la mairie.



Course cycliste à Boinville



Comme **chaque année**, les courses cyclistes boinvilloises sillonneront les routes de notre commune et des environs.

Organisée par **Rueil Athletic Club**, elles auront lieu **le 23 mars 2025**.

1ère course: départ 8h30.

2ème course: départ 10h30.

Durée des courses environ 1h45.

Venez nombreux encourager les coureurs.

La mairie vous informe



Le repas de nos anciens.

C'est le **7 décembre 2024** que s'est déroulé le repas offert par la **CCAS** à nos anciens.

Quarante et un d'entre eux ont répondu présents.

Ils ont pu faire la connaissance des officiels comme **M.BAX de KEATING** Conseiller départemental, **M. GOURLAN** Président de Rambouillet Territoires, les **Lieutenant FERBER et TATIN** représentant le service d'incendie et de secours d'Ablis, le **Major VERIN** Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ablis, **les membres de la CCAS**, les **adjoints au Maire**, **conseillers municipaux** et les **employés de mairie**.

Après les quelques discours de circonstance des officiels et de **M. FLORES**, Maire de Boinville le Gaillard, tous ont partagé un excellent repas proposé par **Rambouillet Réception**, traiteur retenu parmi quatre autres, par la CCAS.



Démarchages frauduleux

Démarchage à domicile : comment repérer les arnaques ?

Pour vous en prémunir, voici quelques conseils :

- **Ne laissez pas entrer chez vous** le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-même les services.
- **Ne pas faire entrer à votre domicile** n'importe qui et n'importe comment. Si vous n'êtes pas intéressé par ce qui vous est proposé, sachez et **osez dire NON**.
- **Vérifier l'identité du démarcheur.** Il est conseillé de téléphoner à l'entreprise ou à la collectivité représentée pour savoir si effectivement ils organisent des démarchages à domicile. Demandez-lui de **présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention**.
- **Prendre le temps de la réflexion.** Quoi qu'il en soit, en matière de démarchage à domicile, vous avez la possibilité de **faire jouer votre droit de rétractation** (sauf pour certains contrats définis par la loi). **Vous avez en effet 14 jours pour renoncer à votre contrat** par lettre recommandée avec accusé de réception.
- **Aucun paiement ne doit être effectué** avant l'expiration du délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. En conséquence, aucune remise d'argent ne doit être faite au démarcheur.
- **Ne jamais fournir de documents personnels.**
- **Penser à relever la plaque d'immatriculation du véhicule des individus.**

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Brigade de Gendarmerie d'Ablis ou d'appeler le 17.



La mairie vous informe

Démarchages frauduleux (suite....)

c'est aussi par téléphone, SMS, mails...



AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Les seniors sont la cible privilégiée des escrocs. Plusieurs façons de procéder ont été identifiées au cours de ces derniers mois dans les Yvelines.

VOL AU COURSIER

Vous recevez un appel d'une personne prétendant être votre conseiller bancaire. Il vous indique que votre carte a été piratée et que vous faites l'objet de virements frauduleux.

Le faux banquier vous demande votre code à 4 chiffres et envoie un coursier pour récupérer votre carte.

Ne donnez jamais votre carte, vos coordonnées bancaires, votre code à qui que ce soit quels que soient ses arguments.



VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

Une ou plusieurs personnes se présentent à votre domicile et prétendent que des incidents ont eu lieu dans votre quartier (cambriolage fuite de gaz, panne électrique...). Ces individus vous demandent d'entrer dans votre domicile pour effectuer des contrôles. Pendant que l'un d'entre eux détourne votre attention, le second procède à la fouille rapide des pièces de votre habitation et dérobe vos biens.

Ne laissez jamais entrer un inconnu dans votre domicile.

Ne l'informez pas sur la possession d'objets de valeur et contactez immédiatement le 17.

MESSAGES FRAUDULEUX

Vous recevez des messages sur votre téléphone portable contenant un lien, vous indiquant la livraison d'un colis ou le renouvellement d'une carte (carte vitale, carte nationale d'identité, carte de fidélité...).

Il vous est demandé de cliquer sur un lien pour obtenir plus d'informations.

Ne cliquez pas sur les liens présents dans les SMS que vous recevez. Vos données personnelles sont ensuite récupérées puis détournées. L'escroquerie pouvant parfois aboutir à une usurpation d'identité.



RETRAIT D'ARGENT LIQUIDE

Une personne vous observe ou vous distrait lorsque vous composez votre code à 4 chiffres sur l'automate. Il dérobe ensuite votre carte bancaire ou les coupures sortant du distributeur.

Lors d'un retrait bancaire, soyez attentif à votre environnement, ne vous laissez pas distraire.

En cas de doute, abandonnez votre opération et contactez le 17.



EN CAS DE COMPORTEMENT SUSPECT, COMPOSEZ LE 17





La mairie vous informe

PASS DESTINATION YVELINES - HAUTS-DE-SEINE



➤ Profitez de réductions pour vos sorties !

Le **PASS DESTINATION YVELINES - HAUTS-DE-SEINE** est une **application gratuite** développée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Elle permet de bénéficier toute l'année de **tarifs réduits et de bons plans dans plus de 100 sites touristiques, culturels, sportifs et de loisirs des Yvelines et des Hauts-de-Seine**.

Cette application s'adresse à tous, et particulièrement aux habitants de l'ouest francilien désirant découvrir leur territoire. L'application permet de profiter de tarifs avantageux avec **15% de réduction minimum pour le détenteur du Pass** ainsi que pour **ses accompagnants mineurs** (jusqu'à 4 personnes).



➤ Fonctionnalités de l'application :

- ✓ Accès à une liste de plus de **100 sites partenaires**
- ✓ Localisation des sites grâce à une **carte interactive**
- ✓ Réductions sur châteaux, monuments, musées, maisons d'artistes, activités de pleine nature, activités sportives
- ✓ Accès à des festivals, événements, expositions, spectacles, et bons plans tout au long de l'année

L'application est disponible en téléchargement sur App Store et Google Play.

Retrouvez toutes les informations sur les sites de Destination des Yvelines et des Hauts-de-Seine :

www.destination-yvelines.fr et www.destination.hauts-de-seine.fr



Du côté des associations...



Le **Club des Hirondelles** se réunit tous les **lundis après-midi à la salle polyvalente**. Cette association regroupe actuellement des Boinvillois(es) mais aussi des habitants d'Ablis, Corbreuse, Dourdan et bien d'autres communes qui se retrouvent autour de **jeux de société divers et variés**, et pour **papoter autour d'un goûter**.

Boinvillois et Boinvilloises venez nombreux, car actuellement Le **Club des Hirondelles** compte plus de membres extérieurs à la commune que d'habitants de Boinville. Vous y passerez de bons moments. Et pour que le Club des Hirondelles perdure et ne fonctionne pas qu'avec des membres extérieurs, ce qui à terme sonnerait sa fermeture.

Les conditions d'adhésion au club des hirondelles :

Avoir 60 ans et payer une adhésion annuelle minime.

Pour de plus amples renseignements contacter :

Madame Margareth DUMAS au 06 86 01 92 56



Du côté des associations...



« Ensemble C'est Tellement Mieux »



Vous avez été une centaine à répondre à la célébration d'**Halloween** avec son mémorable défilé à **Boinville-le-Gaillard**. Les habitants se sont montrés très généreux en bonbons pour le plaisir des enfants.

Le **centre de loisirs** nous a rejoint pour un goûter collectif dans une **salle polyvalente horriblement** décorée pour l'occasion.

Une petite vingtaine **d'adolescents**, ont participé à la **soirée spéciale** qui leur

était destinée autour du jeu **Loups-garous de Thiercelieux**. Ils ont demandé que se reproduise ce moment de partage apprécié.

Merci à tous ceux qui nous ont donné un coup de main, avec une **mention spéciale** à **Clothilde** pour la **déco. C'était juste incroyable !**

L'association a également proposé une **matinée gourmande à Paray-Douaville**, où les participants ont pu réaliser et déguster de savoureux samoussas tout en s'initiant à la création de décorations de Noël. Cette activité a été l'occasion d'allier plaisir culinaire et créativité, tout en se préparant pour les festivités de fin d'année. Merci à Nathalie et Joe pour cette succulente découverte.

Le **samedi 8 mars** a permis de mettre un peu de soleil dans la grisaille avec le **carnaval à Boinville-le-Gaillard**. Les participants déguisés (ou pas) ont pu se retrouver autour de crêpes en toute convivialité, jeux et papotages.



ENSEMBLE
C'EST TELLEMENT MIEUX

Nous avons également proposé un temps pour que se constitue un **groupe ado, composé de collégiens et lycéens de nos 4 villages**. L'objectif étant de leur permettre de s'organiser pour des projets « par les ados, pour les ados » à concrétiser collectivement. **Trois pistes ont été retenues... Affaire à suivre** – il y aura d'autres dates.

Nous n'avons pas chômé, puisque nous vous proposons à présent **une visite commentée du Vieux-Chartres le samedi 5 avril**, menée par **Olivier**, notre **guide conférencier « passeur d'histoires »**. Le circuit durera environ 2 heures, ce qui permettra ensuite à ceux qui le souhaitent

Rendez-vous	Visite du vieux Chartres avec Olivier Ménard, guide conférencier	Tarifs
Samedi 5 avril 2025 10h00 Place Châtelet, sortie du parking Cathédrale	Durée : 2 heures Sur réservation uniquement ectm78660@gmail.com	Adulte 10 € Enfant - de 12 ans 8 € Hors SIVOS 15 €



de déjeuner ensemble.

Enfin, parce que cette **association est l'affaire de chacun d'entre nous**, nous en profitons pour **solliciter les adultes ou grands ados qui souhaiteraient rejoindre l'association** : l'organisation, les affiches, la communication, la participation sur place... il y a forcément une place pour vous avec nous !

L'association ECTM s'engage à continuer à créer des moments de partage et de convivialité, renforçant les liens au sein de nos villages.

Vous êtes tous invités à participer et à nous rejoindre lors de ces évènements enrichissants !

Évènements

Ensemble C'est Tellement Mieux !

- 8/03 CARNIVAL À BOINVILLE**
goûter crêpes, groupe ado, avenir asso
Gratuit
- 5/04 VISITE GUIDÉE DE CHARTRES**
avec Olivier, notre guide professionnel
10€, 8€ primaire, 15€ extérieur au SIVOS
- 17/05 SORTIE SPORTIVE**
acrobranche ou espace 360
Tarif à venir
- 14/06 PIQUE-NIQUE À ORSONVILLE**
jeux collectifs au city stade
Gratuit

ectm78660@gmail.com





Du côté des associations...



Ce que l'on peut retenir des derniers **événements organisés** pour vous par l'**OSASC**



Soirée du 31 décembre 2024

C'était **une première pour nous!** Nous avons tous passé une excellente soirée du 31 sous le signe de **la fête**. **Une ambiance incroyable** autour d'un **bon repas** et d'une **belle décoration!**



Le 15 février 2025 Soirée Croq'théâtre

Agréable moment passé à regarder la **pièce de théâtre comique «J'adore l'Amour j'aimerais bien le refaire un jour»**. Un **grand merci** à la **Comédia Del Ablys** qui nous a fait beaucoup rire!

La pièce a été suivie par **la dégustation** de bons **croques monsieur** et **paninis** toujours dans la **bonne humeur**.

Et **grâce à vous tous**, nous avons pu **remettre une participation financière pour le voyage scolaire** de nos enfants de l'école de Boinville.

Le 15 Mars 2025 Soirée Portugaise

Toute l'équipe **aux couleurs du Portugal** pour cette soirée du **15 mars 2025**.

Nous avons découvert un **groupe de danseurs folkloriques** formidables grâce à **Séréna**, jeune habitante de Boinville qui danse merveilleusement bien.

Nous nous sommes régales grâce à la **participation de José en cuisine!**
Merci à tous les bénévoles de l'association qui ont œuvrés à l'organisation pour vous faire passer **un bon moment!**



Samedi 28 Juin
Aux ateliers municipaux
de Boinville le Gaillard

Feu de la Saint Jean

17H Goûter structures gonflables

19H Apéro Concert

A partir de 20H Restauration et Buvette sur place Précommandes possibles

20H45 CONCERT La Lost Factory

22H30 Cracheur de feu Fire Brothers Compagny

23H30 Disco Mobil' Années 80'

Entrée Gratuite

Pré-réservez les repas recommandés avant le 21/6 grâce au QR CODE ou bon de commande au dos de ce document ou disponible sur demande par mail à l'adresse osasc78660@gmail.com ou au 06 07 98 67 77

Aib Immobilier

Comme l'année dernière, venez partager avec nous les **feux de la Saint Jean, le 28 juin 2025** aux ateliers municipaux.

Au programme:

jeux pour enfants, vente de crêpes, apéritifs, repas concert et le feu, cette année sera allumée par **un cracheur de feu!**

Soyez prêt pour participer à nos prochains événements

14 septembre:

Brocante

Octobre/Novembre:

Soirée Orientale

31 décembre:

Nouvel An



Du côté des associations...

TENNIS de TABLE
de BOINVILLE



UN CLUB FAMILIAL OU RÈGNE BONNE HUMEUR ET PLAISIR DE JOUER



Les résultats de la saison

*Une belle 2ème place
en coupe de double !*

Championnat par équipe

Phase 1 - Division D3

Class. Equipe	PT	J	V	N
1 . FONTENAY LE F. 2	20	7	6	1
2 . AUBERGENVILLE C 4	20	7	6	1
3 . MAISONS-LAF. US 6	16	7	4	1
4 . BAILLY NOISY AS 3	13	7	3	0
5 . SQY PING 15	11	7	2	0
6 . GRESSEY MAULETTE PP 1	11	7	2	0
7 . MANTAISE AS 4	11	7	2	0
8 . BOINVILLE TT 1	10	7	1	1



Phase 2 - Division D4

Class. Equipe	PT	J	V	N	D
1 . MONTFORT TT US 3	20	7	6	1	0
2 . BOINVILLE TT 1	17	7	5	0	2
3 . MANTAISE AS 6	17	7	4	2	1
4 . SQY PING 19	15	7	4	0	3
5 . CLAYES/BOIS USM 4	14	7	4	0	2
6 . ACHERES CLOC 7	10	7	1	1	5
7 . SARTROUVILLOIS 13	9	7	1	0	6
8 . AUBERGENVILLE C 7	8	7	1	0	5

Phase 1 2025 - Division D4

Class. Equipe	PT	J	V	N	D
1 . TRIEL TT 5	21	7	7	0	0
2 . MONTIGNY LE BTX 6	19	7	6	0	1
3 . BOINVILLE TT 1	15	7	4	0	3
4 . LIMAY ALJ 6	13	7	3	0	4
5 . BAILLY NOISY AS 6	13	7	3	0	4
6 . BEYNES TTC 5	13	7	3	0	4
7 . ST CYR L'ECOLE 3	10	7	1	1	5
8 . SQY PING 25	8	7	0	1	6

AVEC LE SOUTIEN DE:

Aib — Depuis 2015 **AIB**
Immobilier
www.aibimmobilier.fr   *Ablis*

F.F.T.T.
Fédération Française
de Tennis de Table



La BIBLIOTHEQUE

Du côté des associations...



Quelle que soit votre humeur il y aura toujours un livre à la bibliothèque pour y répondre !

**Vous voulez vous évader en voyageant ?
pour aller où ?**

En **CAROLINE DU NORD**

Au **CAIRE**

Ce que je sais de toi de Éric **CHACOUR**
Prix des libraires 2024. Ce premier roman entraîne le lecteur dans la communauté levantine du Caire.



Les deux visages du monde de Joy **DAVID** L'auteur ne cesse de nous surprendre avec ce récit qui creuse en profondeur l'histoire d'une petite communauté de Caroline du Nord où toutes les apparences entretenues depuis des décennies se fissurent.

Au **JAPON**

Chats sur ordonnance de Syou **ISHIDA** roman best seller au Japon qui nous fait pénétrer dans une clinique psychologique bien particulière où les chats jouent un rôle clé !



En **ISLANDE**

Ian **MANOOK** avec **Krummavisur Manook** a délaissé la Mongolie pour partir chasser sur d'autres terres sauvages, ici en Islande, avec un inspecteur ingérable et controversé dénommé Kornelius Jakobsson.



En **LOUISIANE**

Louisiane de Julie **MALYE** : trois femmes, une terre impitoyable, une histoire oubliée depuis des siècles.



Vous aimez **voyager dans le temps** quand l'histoire rencontre l'Histoire, alors voici ce qu'il vous faut :



Malheur aux vaincus de Gwenaël **BULTEAU**
Alger au début du XX siècle bruisse de toutes les violences. C'est là qu'enquête un lieutenant dont les idées républicaines le préserve des bouffées de haine raciste. Gwenaël Bulteau récidive avec brio dans le polar historique.

Marques de fabrique de Cécile **BAUDIN** Prix Polar+ du roman noir historique. Deux enquêtrices, deux mystères interminablement liés dans l'Ain en 1893.



La liste est longue des **nouveautés**, **13 romans et 7 polars** en tout où vous retrouverez vos auteurs préférés : Guillaume **MUSSO**, Michael **CONNELLY**, Christian **SIGNOL**, Franck **THILLIEZ**, Mélissa **DA COSTA**, sans oublier Valérie **PERRIN**.



Maylis de **KERANGAL** avec **Jour de ressac**. Retour au Havre pour l'héroïne confrontée à ses souvenirs et qui se retrouve au centre d'une intrigue policière : impossible alors d'éviter le ressac des émotions et des sentiments.



La bibliothèque est **ouverte**
le samedi après-midi de 14h30 à 16h30
sauf pendant les vacances scolaires
SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS
PAR LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE,
FAÎTES VOUS CONNAÎTRE EN MAIRIE.



École élémentaire de Boinville le Gaillard

LOTO



Le dimanche 26 janvier 2025 les représentants des parents d'élèves de l'école de Boinville le Gaillard ont organisé un loto. Cet après-midi fut une réussite puisque la salle polyvalente affichait complet !



- Un grand merci à la mairie de Boinville qui a généreusement prêté la salle pour cet événement. Ce geste a permis à de nombreuses familles et habitants de se réunir dans une ambiance conviviale et solidaire.
- Merci également à Benjamin TRAVERS, Président de l'association « Les Roses de l'Espoir » qui s'est occupé bénévolement de l'animation.
- Pour finir, merci aux parents qui ont aussi contribué à la réussite de cet après-midi en cuisinant de bons gâteaux, de délicieuses crêpes et en apportant des boissons pour la buvette !



Les recettes générées par cet événement ont été intégralement reversées à la caisse des écoles, dans le but d'aider à financer le voyage scolaire prévu en juin prochain.

« UN POIRIER M'A DIT »

Dans le cadre de la formation l'cart, l'école élémentaire de Boinville a accueilli à quatre reprises les

conseillers pédagogiques d'arts plastiques et de musique.

Durant les mois de janvier et février, nous avons travaillé autour du projet « un poirier m'a dit ». En musique, chaque classe devait apprendre un chant spécifique et un chant commun à l'école.

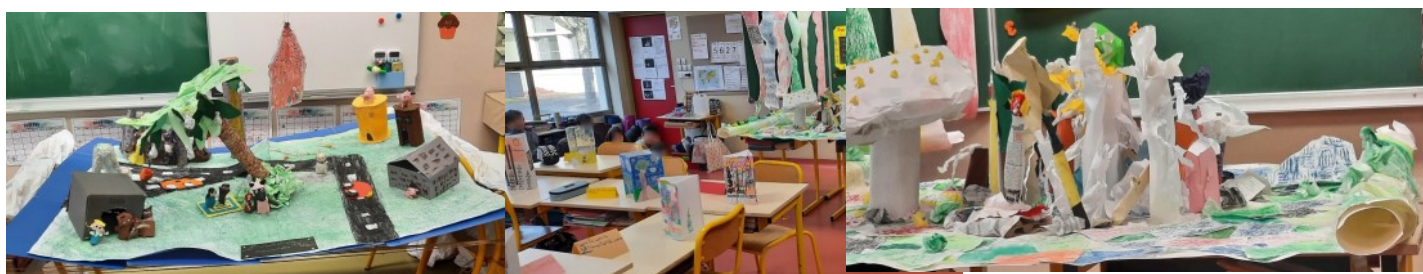


En arts plastiques, les élèves devaient réaliser une oeuvre ayant pour thème « paysage imaginaire ».

Ils avaient pour consigne d'utiliser uniquement du papier et d'intégrer des éléments des deux chansons travaillées.

Un temps de restitution (chorale + exposition) a eu lieu le mardi 11 février 2025 devant les conseillers pédagogiques et les élus : Monsieur le Maire de Boinville et Monsieur le Maire d'Allainville, Mme MARTIN, adjointe au Maire de Boinville, Laura et Claire personnels de mairie et Mme DOMPS conseillère municipale

Les parents d'élèves pourront découvrir ce travail lors du spectacle de fin d'année le 27 juin 2025.





École élémentaire de Boinville le Gaillard (suite...)

KERMESSE

Recherche de lots pour la tombola de la kermesse.

La kermesse de l'école de Boinville se prépare à faire le bonheur de tous les enfants et leurs familles, et pour cela, **nous avons besoin de votre soutien** ! L'événement aura lieu **le samedi 28 juin 2025** et sera l'occasion de **passer une journée festive et conviviale**, avec des jeux et bien sûr, la **traditionnelle tombola**.



Nous faisons **appel aux entreprises locales et aux particuliers** pour nous **aider à récolter des lots**. Cela peut être des **bons d'achats**, des **produits de votre entreprise**, des **entrées pour des activités ou des événements**, des **jouets**, des **livres**,...

bref, tout ce qui pourrait faire plaisir à nos chanceux gagnants !
Vos dons contribueront directement à soutenir l'école.

Les entreprises qui souhaiteraient participer à cette collecte de lots peuvent recevoir une **attestation de don**, ce qui pourra leur permettre de **bénéficier de réductions fiscales**, conformément à la législation en vigueur.

Si vous souhaitez offrir des lots, il vous suffit de nous contacter à l'adresse mail suivante :
0780299b@ac-versailles.fr ou en vous rendant à l'accueil de l'école ou de la mairie de Boinville le Gaillard.

Nous comptons sur votre générosité et votre enthousiasme pour faire de cette kermesse un moment de joie pour nos enfants !

Merci à tous pour votre soutien !

L'équipe de représentants des parents d'élèves de l'école de Boinville le Gaillard.

CENTRE DE LOISIRS

Vacances d' HIVER 2025					
	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	vendredi 21
	Journée manuelle	Journée magie	Journée grands jeux	Journée musicale	Journée sportive
Matin	Activités manuelles 	Apprentissage de tour de magie 	 Grand jeu	Jeux musicaux 	Matinée sportive au city stade ou en intérieur (selon la météo)
Midi	Pommes de terre : piémontaise Fricassée de volaille Haricots verts BIO / Flageolets Carré de l'est Fruit frais	Salade Happy Boulettes de bœuf Frites au four Fondû président Fruit frais BIO	Duo de saucissons Emincé de poulet Farfalles HVE Comembert BIO Fruit frais	Crêpe au fromage Hachis crécy Semoule Emmental Yaourt aux fruits	Taboulé Beignets au calammar nature Riz créole Mimolette Gâteau au yaourt
Après midi	Sieste Petites activités manuelles (élastique, scoubidou ou pompon) 	Sieste Représentation de magie 	Sieste Jeux de sociétés géants	Sieste Préparation du repas de la veillée Veillée musicale (hamburger / frites) 	Sieste Jeu collectif sportif

CENTRE DE LOISIRS



 SIVOS DE LA POINTE DU DIAMANT Allainville-aux-Bois - Boissy-le-Gaillard - Orsoyville - Paray-Douvaine					MARS				
	Mercredi 05	Mercredi 12	Mercredi 19	Mercredi 26					
Matin	 « Carnaval de Boinville » Masques Fabrication de M. Carnaval 	Bienvenue au Casino 	Ouverture de la Pizzeria Del Gaillard 	 Sortie en forêt					
Midi	Taboulé Carbonara de volaille Farfalles HVE Gouda Tarte citron	Œuf dur mayonnaise Gratin Dauphinois Emmental Cocktail de fruits	Pizza maison au choix 	Pique nique Tomate cerise Sandwich club poulet Chips Edam Donuts					
Après midi	Sieste Fin des animations du matin 	Sieste Fermeture du casino 	Sieste  Autoportrait 	Sieste Thèque ou gamelle en forêt 					



Infos diverses

Un tremplin musical pour révéler les talents prometteurs du territoire !


Dans le cadre de sa politique en faveur de l'accessibilité culturelle et du soutien à la création, **Rambouillet Territoires** annonce **le lancement** du « **Tremplin Musical, révélateur de talents** ». Cette initiative, inédite, vise à **promouvoir les artistes amateurs du territoire**. Ouvert aux **artistes solos comme aux groupes**, ce tremplin leur offrira une **opportunité unique de monter sur scène et de faire décoller leurs projets musicaux**. Avec une volonté affirmée de renforcer son rôle d'acteur culturel majeur dans le sud des Yvelines, **Rambouillet Territoires** met en place le « **tremplin musical, révélateur de talents** » pour faire rayonner la diversité musicale et offrir une scène aux artistes amateurs. Après **une présélection et une finale devant un jury composé de professionnels de la musique**, les **trois gagnants de ce concours musical**, qu'ils soient solos ou en groupe, bénéficieront de l'accompagnement d'un professionnel de la musique (conseils scéniques, techniques, artistiques, réseau de

contacts) **durant un an**. Ils auront également **l'opportunité de se produire** lors d'un événement dédié aux vainqueurs du tremplin - **la date de cet événement, planifiée en avril, devra être honorée par le ou les artistes retenus** -, en **première partie d'artistes dans l'une des salles de Rambouillet Territoires ou encore lors d'événements comme « Fauré en Fête »**, rendez-vous festif organisé par le conservatoire Gabriel Fauré dans les Jardins de la Motte à Rambouillet. Enfin, ils profiteront d'une **large visibilité en apparaissant au sein des propositions de la plaquette de saison artistique de Rambouillet Territoires 2025-2026**, produite à **plus de 40.000 exemplaires** et distribuée à tous les habitants de la communauté d'agglomération. **Les artistes intéressés peuvent dès à présent s'inscrire en envoyant leur dossier de candidature par e-mail avant le 22 avril 2025**. Le règlement détaillé du concours et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet de Rambouillet Territoires :

Informations/inscriptions : www.rt78.fr – tremplinmusical@rt78.fr



Vous souhaitez recevoir **les alertes, informations et événements de la commune et ceux du SIVOS de la Pointe du Diamant** en attendant le prochain Écho Boinvillois, rien de plus simple **télécharger l'application Panneau Pocket.**

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application



Infos diverses

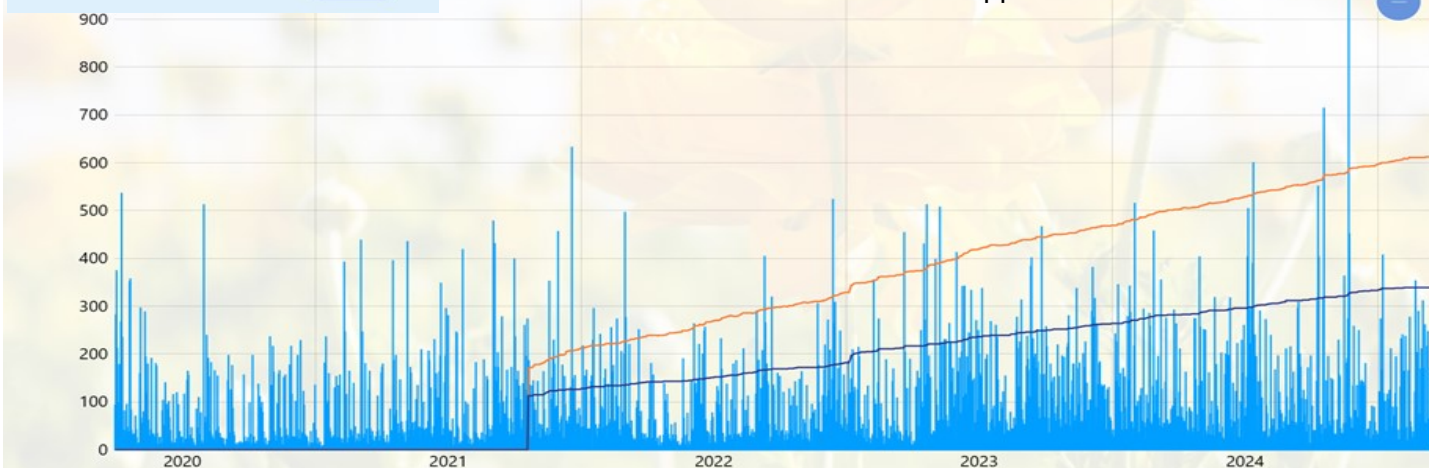
Nos informations au-delà des limites de notre commune.



En effet, depuis l'adhésion de la commune à ce système d'information et à ce jour, il y a **611 smartphones ou tablettes** qui possèdent **Boinville-le-gaillard** dans leurs favoris, dont **338** nous ont désigné comme "**super-favori**" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application). Auquel nous pourrions ajouter les statistiques du Sivos de la Pointe du Diamant).

A titre indicatif, cela représente l'équivalent de **218 %** des foyers de la commune, et un total de **165636 lectures** depuis l'adhésion à ce jour (30/03/2020 au 17/03/2025), dont **8771 lectures** depuis le début de l'année 2025.

Source: Panneau Pocket/statistique de l'application



Artisans et commerçants

Vous êtes artisan ou commerçant, vous souhaitez vous faire mieux connaître, vous pouvez le faire par le biais de **l'Écho Boinvillois** et du site **www.boinville-le-gaillard.fr**.

Votre société n'a pas l'obligation d'être domiciliée sur Boinville-le-Gaillard.

Seule contrainte, être Boinvillois, et être immatriculé soit au Registre du Commerce et de l'Artisanat soit au Registre du Commerce et des Sociétés.

Seule formalité, Remplir le formulaire (RGPD) d'autorisation de parution et faire parvenir votre annonce à la Mairie, en précisant votre activité, vos coordonnées (adresse société téléphone etc.), et votre numéro Siret ou Siren.



Rédacteur en chef : Jean Louis FLORÈS

Rédacteurs / concepteurs : Michèle MARTIN, Bruno BARBÉ, THOMAS HAROUN, Claudine DOMPS, Marc GILLOT, Katia VACHEROT, Aurore MAUBAILLY, Christine BILLON.

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique.